La variation dans la construction verbale en français de Côte-d'Ivoire

Béatrice Akissi Boutin

▶ **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. La variation dans la construction verbale en français de Côte-d'Ivoire. Revue Québécoise de Linguistique, 2003, 10.7202/017541ar . hal-02400436

HAL Id: hal-02400436
https://auf.hal.science/hal-02400436

Submitted on 9 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Document généré le 9 déc. 2019 04:39

Revue québécoise de linguistique

La variation dans la construction verbale en français de Côte-d'Ivoire

Béatrice Akissi Boutin

Volume 32, numéro 2, 2003

URI : https://id.erudit.org/iderudit/017541ar
DOI : https://doi.org/10.7202/017541ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)
1705-4591 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Boutin, B. A. (2003). La variation dans la construction verbale en français de Côte-d'Ivoire. *Revue québécoise de linguistique*, *32* (2), 15–45. https://doi.org/10.7202/017541ar

Résumé de l'article

Cet article décrit quelques variantes dans les constructions verbales du français de Côte-d'Ivoire en contraste avec les constructions transitives et intransitives, les constructions locatives et leurs sous-structures possibles en français de France. Il montre que le système ivoirien de la langue est un système large, fait d'alternances de constructions et de possibilités d'effacement, mais qui le plus souvent s'inscrit dans l'évolution de la langue observée aussi ailleurs. Nous tentons de donner une vision d'ensemble des faits et de tenir compte, d'une part, de l'unité des phénomènes des diverses variétés de français de Côte-d'Ivoire, et d'autre part, de leur proximité de phénomènes semblables en français standard basique. Nous souhaitons, par la description qui suit, contribuer aux préliminaires d'un lexique-grammaire du français de Côte-d'Ivoire en rapport avec les autres variétés de français, au bénéfice des enseignants, des éditeurs et de toute personne s'intéressant à la langue.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Revue québécoise de linguistique, vol. 32, nº 2, 2003, © RQL (UQAM), Montréal
Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

LA VARIATION DANS LA CONSTRUCTION VERBALE EN FRANÇAIS DE CÔTE-D'IVOIRE*

Béatrice Akissi Boutin
Université de Toulouse-Le Mirail

1. Introduction

Dans la description de la variation du français, les travaux des lexiques-grammaires, fondés sur la grammaire transformationnelle de Z. S. Harris, occupent une place toute particulière. Ils ont été élaborés sur le français par †Maurice Gross et les chercheurs du LADL[1]. De multiples explications de la démarche des lexiques-grammaires existent, dont, Maurice Gross 1993, Guillet 1993, Piot 2000, qui décrit de plus les différents lexiques-grammaires réalisés, Vivès 1993, Lamiroy et coll. 1998. La démarche des lexiques-grammaires se caractérise par l'étude conjointe du lexique et de la syntaxe, dans une optique de traitement exhaustif. Ils tiennent compte des variantes internes d'une langue, techniques, régionales ou de niveau de langue, de façon à obtenir une couverture maximale de la langue[2].

Les premiers travaux du lexique-grammaire du français ont été d'abord réalisés sur le français de France, mais la démarche s'est vite avérée efficace pour rendre compte des autres variétés de français. Durant les années quatre-vingt, le GRFL[3] a été créé par Jaques Labelle dans le but d'élaborer le lexique-grammaire du français du Québec. Par la suite, des linguistes d'autres pays francophones ont participé à divers travaux sur les lexiques-grammaires comparés (Guillet, La Fauci et coll. 1984; Labelle, Leclère et coll. 1995). Le projet BFQS (Belgique, France, Québec, Suisse) propose, par exemple, l'analyse comparée des phrases

* Je tiens à remercier Mireille Piot, qui m'a initiée à cette recherche et m'a prodigué ses conseils avec une grande disponibilité.

1 Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Université de Marne-la-Vallée.

2 Ils ne se limitent pas au français, de très nombreuses langues sont traitées dans ce cadre : langues romanes, anglais et allemand, arabe, coréen, malgache, marocain, etc. Voir Leclère 1998a.

3 Groupe de Recherche en Formalisation Linguistique, Université du Québec à Montréal.

figées de quatre variétés de français. Pour l'instant, les français d'Afrique n'ont fait l'objet d'aucune description de ce type, ce qui représente un manque important pour une description exhaustive du français.

Le français de France et celui de Côte-d'Ivoire ont une majorité d'éléments communs, et une part d'éléments spécifiques. En suivant les bases établies par Labelle et coll. 1992 pour les lexiques-grammaires comparés en français, trois variétés de français peuvent être définies ici : le français de France (noté ici FF), non utilisé par les locuteurs de Côte-d'Ivoire, le français de Côte-d'Ivoire (noté FCI), non utilisé par les locuteurs du français de France, et le français dit «normé», à conception large, ou français standard basique (noté FF / FCI, ou impliqué à défaut d'autre notation), commun à tous les locuteurs du français, notamment en France et en Côte-d'Ivoire. Cependant, ces deux variétés sont très inégales, au moins quant à leur statut et à leur description syntaxique, pour ce qui nous intéresse ici : un français standard a été reconnu pour l'état actuel du français de France, ce qui est loin d'être le cas du français de Côte-d'Ivoire. Nous nous reportons pour le français standard de France aux analyses proposées par le LADL.

Le français ivoirien, tel qu'on l'appelle couramment en Côte-d'Ivoire, se compose des variétés de français plus ou moins éloignées du français de France ou qui ont cette marque aux yeux des locuteurs, allant des variétés populaires et courantes aux variétés utilisées par les journalistes, les enseignants ou les écrivains, ces dernières ayant un rôle de modèle de langue. Cette dénomination inclut aussi le nouchi, de plus en plus assimilé au français populaire ivoirien[4]. Plusieurs de ces variétés sont normalement intégrées à la grammaire interne d'un même locuteur et se présentent dans un même corpus. Elles commencent à peine à être décrites (Boutin 2002, Dagnac 1996, Hattiger 1981, Kouadio N'Guessan 1999, Ploog 1999) et le français ivoirien n'est encore ni instrumentalisé ni standardisé. Malgré l'instabilité de certaines particularités du français de Côte-d'Ivoire due à des facteurs que nous n'analysons pas ici, la plupart des faits syntaxiques sont précis, réguliers et analysables. Le fait que ces traits soient généralisés, permis à un certain niveau intellectuel et véhiculés par les professionnels de la communication interdit de les considérer comme résultant d'une méconnaissance des règles du français. Ce qui pouvait, au départ, n'être

4 Le nouchi, créé au début des années quatre-vingt dans les quartiers populaires d'Abidjan par les «loubards» et enfants des rues est actuellement étendu à bien d'autres milieux. La création du site <www. nouchi.com> sur le Web témoigne d'une volonté d'ouverture et de diffusion de cette langue, de la part de certains au moins de ses utilisateurs, surtout de ceux qui sont éloignés géographiquement du pays pour leurs études. La morphosyntaxe du nouchi s'apparente à celle du français populaire ivoirien, et la démarche des locuteurs, essentiellement cryptique, porte surtout sur le lexique et associe le nouchi à un argot ivoirien.

considéré que comme une déviance est en train de s'orienter vers la création d'un français standard de Côte-d'Ivoire.

Dans l'optique globale avec laquelle nous abordons cette description syntaxique, nous exposons brièvement, en tête de chaque section, le fonctionnement syntaxique des éléments en question en français standard basique avant d'entreprendre leur analyse en français ivoirien de façon, d'une part, à rendre compte des analyses déjà menées sur le français de France et qui s'appliquent aussi au français en Côte-d'Ivoire et, d'autre part, de discuter la spécificité des constructions du français ivoirien. Une distinction peut cependant être faite entre les phrases susceptibles d'apparaître chez les auteurs ou dans toute situation de langue soignée et celles qui le sont plus difficilement, hormis le cas des paroles rapportées. Cette distinction ne prétend pas catégoriser les phrases du français ivoirien, mais simplement indiquer la réputation «populaire» de certaines constructions du français de Côte-d'Ivoire actuel. Par ailleurs, à côté de (ou sous) l'exemple en français ivoirien, sera généralement placé un équivalent sémantique en français «normé», indispensable, mais qui ne correspond pas nécessairement à un équivalent syntaxique[5].

Des exemples sont proposés pour chaque construction étudiée : s'ils n'ont pas été construits par nous, leur provenance de notre base de données est notée en finale, entre parenthèses : Tis : *L'envol des tisserins* (Akoto 1986); Nèg : *Un nègre à Paris* (Dadié 1959); Joi : *Ma joie en lui* (Koulibaly 1984); Sol : *Les soleils des indépendances* (Kourouma 1970); Mon : *Monnè, outrages et défis* (Kourouma 1990). Pour les quotidiens apparaît une abréviation du titre suivie de la date de parution : FM : *Fraternité Matin;* IS : *Ivoir'Soir;* LJ : *Le Jour;* NV : *Notre Voie*. Les séquences tirées du site Internet <www.nouchi.com> ou de l'oral portent ces mentions en toutes lettres. D'autres sont empruntées à *Les petits métiers à Abidjan* (Touré 1985), et sont suivies de : Mét.

Les analyses présentées ici concernent les constructions verbales. Les possibilités que le même verbe se construise selon des schémas actantiels divers sont très larges en français actuel (Blinkenberg 1960, Larjavaara 2000, Noailly 1998), et nos analyses vont souvent dans le sens des observations faites sur la variation du français normé contemporain. Le premier phénomène étudié est celui des alternances de constructions transitives et intransitives pour les mêmes verbes. Dans ce cadre, les structures locatives forment un cas particulier d'alternance de constructions, pour certains verbes dont le complément peut être prépositionnel ou non prépositionnel. Le second phénomène se

5 Les équivalents sémantiques en français normé ne sont que des approximations et ne représentent qu'une des phrases équivalentes possibles de la phrase en français ivoirien.

rapporte à des alternances de constructions absolues et de constructions avec complémentation[6].

2. Complémentation avec ou sans préposition et alternance de prépositions en FCI[7]

2.1 Transitivité et intransitivité

2.1.1 Constructions transitives et intransitives en français normé

Les notions de transitivité et d'intransitivité adoptées ici sont définies dans le cadre du lexique-grammaire par Boons, Guillet et Leclère 1976 pour le français de France. La même distinction se retrouve dans les travaux du GRFL sur le français du Québec et est reprise, par exemple, par Beaudin 1992. C'est cette analyse que nous retiendrons aussi pour rendre compte de la complémentation verbale en français de Côte-d'Ivoire. Les structures intransitives sont constituées d'un sujet, d'un verbe, éventuellement d'un complément prépositionnel, et sont représentées *N0 V (E / Prép N1)*. Les exemples sont :

(1) Après la dernière prière courbée **les palabres éclatèrent**. (Sol 95)

(2) **On parle de disparitions fréquentes, de connivence entre transporteurs et des pêcheurs**. (Nèg 125)

---

6 Notations :

FCI, FF	séquence ou cadre syntaxique propre au français de Côte-d'Ivoire ou au français de France respectivement;
N0 V N1	construction avec : Sujet, Verbe, Premier Complément;
Prép N2	second complément introduit par une préposition;
Loc	préposition qui introduit un complément locatif;
Vinf	verbe infinitif;
QuP	complétive introduite par que;
E	élément vide;
*	précède une séquence inacceptable.

7 Nous présentons la plupart des faits de variation comme des alternances. À strictement parler, si l'une des deux variantes est spécifique au français de Côte-d'Ivoire et que l'autre appartient au français standard basique, on peut considérer qu'il s'agit d'alternance entre deux variétés de français en usage en Côte-d'Ivoire. Cependant, puisque le français de Côte-d'Ivoire se caractérise autant par la variante qui lui est spécifique que par la possibilité même de l'alternance (chez le même locuteur, dans la même situation, etc.), nous préférons continuer à parler d'alternance de constructions au sein du français de Côte-d'Ivoire.

Les structures transitives sont constituées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément non prépositionnel avec, éventuellement, un complément prépositionnel et sont représentées par *N0 V N1 (E / Prép N2)* dans, par exemple :

(3) Dans mon Konia natal, **je recommencerai l'existence**. (Mon 41)

(4) L'écrivain **apporte le malinké à la langue française**. (NV 19.01.01)

Le complément d'une structure intransitive comme d'une structure transitive peut être une complétive ou une infinitive. Nous avons alors les structures *N0 V (Qu P / Vinf)* et *N0 V Prép (Qu P / Vinf)* et les exemples respectivement :

(5) En réalité, l'apparence est à l'entente cordiale alors qu'en fait **on n'aime guère voir réussir son prochain**. (Tis 84)

(6) Tous ont **compris qu'il est fou** de lâcher le poisson qui est dans la main pour celui qui est sous les pieds. (Joi 80)

(7) Un défilé [...] **ne suffisait pas à rassurer**. (Mon 24)

(8) Je voulais, en tant que juriste, **m'assurer de ce que nous allions** dans la bonne direction. (FM 28.07.99)

Les notions de transitivité et d'intransitivité sont parfois considérées comme des notions concernant les verbes, qui seraient alors soit transitifs, soit intransitifs. En réalité, en français de France comme dans les autres variétés de français, certains verbes peuvent avoir des constructions transitives et intransitives, tels que le verbe *hériter*, qui a une construction transitive dans *Paul a hérité ce buffet de sa grand-tante*, et intransitive dans *Paul a hérité de ce buffet l'année dernière*. C'est la raison pour laquelle Boons, Guillet et Leclère 1976 parlent d'emplois transitifs et intransitifs et non de verbes transitifs et intransitifs. Notre corpus présente aussi les deux constructions de ce verbe, qui n'a donc pas de spécificité en français de Côte-d'Ivoire :

(9) Le comité de gestion **hérite de 3 millions FCFA**. (NV 07.09.1999)

(10) Djigui Keita, roi de Soba, **le pays que vous héritez** est une œuvre achevée. (Mon 15)

L'opération de détachement en début ou en fin de séquence (M. Gross 1968 : 23) entraîne l'apparition de particules préverbales différentes pour ces deux phrases. Nous avons, en français de France, pour la construction transitive *Ce buffet, Paul **l'**a hérité de sa grand-tante*, et pour la construction intransitive *Paul **en** a hérité l'année dernière, de ce buffet*.

Sans reprendre ici toutes les sources des particules préverbales, qui ont été décrites de façon exhaustive par M. Gross 1968 : 220-241, nous rappelons, en fonction des explications que nous donnerons en 2.1.2 sur le français de Côte-d'Ivoire, les sources possibles de certaines d'entre elles. Les formes pronominalisées des compléments des constructions transitives et intransitives sont, en français normé, pour les compléments non prépositionnels : *Guy connaît (Yves / ce quartier) / Guy le connaît;* pour les compléments prépositionnels de type *à N1* : *Guy succède à Ève / Guy lui succède,* mais *Guy pense à Ève / Guy pense à elle / *Guy lui pense;* pour les compléments prépositionnels de type *de N1* : *Guy parle d'Ève / Guy parle d'elle / Guy en parle; Guy parle de ce quartier / Guy parle de cela / Guy en parle*.

2.1.2 Extension de l'alternance de complémentation en FCI

La possibilité d'alternance de constructions prépositionnelle et non prépositionnelle en français standard basique est étendue, en français de Côte-d'Ivoire, à davantage de verbes. Certains verbes qui ont obligatoirement une construction prépositionnelle en français normé peuvent avoir de plus une construction non prépositionnelle en français de Côte-d'Ivoire. D'autres verbes, dont le complément est introduit par la préposition *de* en français normé, admettent aussi d'autres prépositions ou entrent dans une construction non prépositionnelle en français de Côte-d'Ivoire. Ces alternances concernant le type de complémentation des verbes ont des répercussions logiques sur la pronominalisation, que nous mettons en évidence à travers quelques exemples. Ce type d'alternance n'a pas (à notre connaissance) été décrit de façon étendue pour le français standard basique ou le français de France. De ce fait, le caractère spécifique des constructions que nous présentons est certainement discutable.

En français populaire ivoirien, les compléments des verbes *pardonner* et *parler* peuvent être construits avec ou sans préposition sans qu'on note de différence de sens ou d'emploi. Le verbe *pardonner* a en français de Côte-d'Ivoire, en plus des sens du français normé, deux sens proprement ivoiriens : 'accorder une faveur à quelqu'un' et 'demander une faveur à quelqu'un'. La construction de ce verbe peut être prépositionnelle, avec la possibilité d'omission de la préposition *à*, pour ces deux sens :

(11) a. Yao a pardonné (E / à) Ali (Yao a (accordé / demandé) une faveur à Ali) FCI
b. Yao l'a pardonné / Yao lui a pardonné. FCI

Le verbe *parler* a les mêmes sens qu'en français normé et se construit avec ou sans les prépositions *à* et *de* qui introduisent les deux compléments de ce verbe :

(12) a. Yao a parlé (E / à) Ali (E / de) ça. FCI
b. Ali, Yao (l' / lui) a parlé (E / de) ça.[8] FCI

Nous avons, au contraire, en français standard basique :

(13) Yao a parlé (*E / de) ça (*E / à) Ali. FF / FCI

Des phrases figées sont formées avec des compléments non prépositionnels de ces verbes :

(14) Yao a parlé Ali bonne affaire. (Yao a parlé avec Ali d'un sujet intéressant) FCI

(15) Va parler ça à l'ONU. (Ce que tu dis ne nous intéresse pas) FCI

(16) Yao a pardonné Ali (E / jusqu'à) fatiguer.
(Yao a longuement demandé une faveur à Ali), FCI

par exemple dans :

(17) J'ai pardonné papa fatiguer pour aller sur l'Amérigo Vespuchi [sic], ça n'a rien donné. (nouchi.com 2/11/1999) FCI

Dans une langue plus soutenue, on retrouve les mêmes alternances de complémentation. Les comportements des verbes *exiger, importer, accoucher, danser, régler* ont été choisis pour illustrer ces phénomènes.

Le verbe *exiger* se construit, en français normé, avec un complément non prépositionnel et, de façon facultative, avec un deuxième complément introduit par *de*. Nous avons ainsi *Guy exige quelque chose de quelqu'un*. La pronominalisation du complément prépositionnel introduit par *de* se fait, en français normé, obligatoirement par la forme disjointe *de lui / d'eux* : *Guy exige cela de Yves. / Cela, Guy l'exige de lui. / *Guy le lui exige.*

En français de Côte-d'Ivoire, le deuxième complément peut être introduit par *à* : *Yao exige quelque chose à quelqu'un,* comme le montre la phrase :

(18) L'entêtement des responsables de ces établissements à exiger la rame de papier à chaque élève. (LJ 23.10.1998) FCI

Une conséquence est que la pronominalisation du deuxième complément de ce verbe se fait fréquemment par la forme conjointe *lui / leur* : *Yao lui exige cela*, comme le montrent les exemples suivants :

(19) Avant de nous exiger le versement de 6000 F. (FM 21.11.97) FC

(20) Ce qui leur exige d'aller dans d'autres villes. (FM 02.03.98) FC

8 Nous n'analysons pas ici les séquences *Ali, Yao a parlé (*le / lui)* et *Ali, Yao a pardonné (*le / lui)*, qui relèvent uniquement de la langue parlée.

Un autre phénomène se répercutant sur la pronominalisation concerne le verbe *importer*. En français normé, ce verbe à complémentation prépositionnelle se pronominalise de la façon suivante : *Cela importe à Guy / cela (*l' / lui) importe*.

En français de Côte-d'Ivoire, la préposition *à* de ce verbe est souvent omise et la pronominalisation du complément se fait alors par la forme *le, les* : *Cela importe Yao / Yao, cela l'importe*, comme dans l'exemple :

(21) La confidentialité des communications de leurs usagers est ce qui les importe. (IS 15.06.1999) FCI

Le verbe *accoucher* se construit en français de France avec deux compléments, dans des phrases comme *Le gynécologue a accouché Ana d'un garçon*.

Ce verbe admet la relation de neutralité et cette phrase a pour équivalents : *Le gynécologue a fait accoucher Ana d'un garçon / Ana a accouché d'un garçon*.

Le français de Côte-d'Ivoire admet toutes ces phrases et admet aussi :

(22) Awa a accouché un garçon. FCI

(23) a. Ma mère a accouché mon frère trois ans avant moi. (oral 99) FCI
b. Mon frère, ma mère l'a accouché trois ans avant moi. FCI

Les prépositions *à* et *de* observées jusqu'ici sont vides de sens et l'alternance de constructions avec ou sans préposition est purement formelle. Il n'en est pas de même pour d'autres prépositions telles que *sur* et *dans* dans les exemples suivants.

Le verbe *danser* se construit en français normé avec un complément non prépositionnel si on a la relation : *N1 est une danse*. Nous avons ainsi *Ève danse le rock / le reggae / la valse / le zouk / *la musique congolaise / *la musique cubaine / *une promenade / ...* et : *le rock le reggae / la valse / le zouk / *la musique congolaise / *la musique cubaine / *une promenade / ... est une danse*.

Dans d'autres cas, *danser* se construit avec un complément prépositionnel : *Ève danse sur la musique congolaise.*

En français de Côte-d'Ivoire, du fait peut-être d'une conception différente de la danse, ce verbe admet comme compléments non prépositionnels les substantifs qui entrent dans la relation *N1 est une musique*, comme : *Le rock / le reggae / la valse / le zouk / la musique congolaise / la musique cubaine / *une promenade / ... est une musique*.

Nous avons donc :

(24) Awa danse le rock / le reggae / la valse / le zouk / la musique congolaise / la musique cubaine / *une promenade / .... FCI

Cette possibilité est attestée dans :

(25) Ceux qui arrivent en vacances se promènent toute la journée, […] s'ils ne dansent pas […] des musiques étrangères d'une manière… enfin, façon-là vous voyez... (Joi 94) FCI

Le verbe *régler* a les possibilités de constructions suivantes en français de Côte-d'Ivoire :

(26) Yao a réglé (E / pour) la facture FCI

dans, par exemple :

(27) M. B. m'a appelé pour savoir si on avait réglé pour les 360 et quelques millions. (NV 20.11.1998) FCI

Des facteurs énonciatifs semblent intervenir ici, et ces énoncés sont sans doute possibles aussi en français occidental.

Les cas des verbes *pardonner, parler* en français populaire ivoirien, et *régler, exiger, accoucher, danser* dans des variétés plus soutenues illustrent l'alternance de constructions prépositionnelle et non prépositionnelle, ainsi que l'alternance des prépositions attachées aux verbes qu'on observe aussi par ailleurs pour d'autres verbes en français de Côte-d'Ivoire. Des complémentations non prépositionnelles de ces verbes ne sont pas attestées dans d'autres variétés de français contemporain. Du fait de leur double possibilité de constructions, ces verbes admettent plusieurs types de pronoms compléments. Les phrases à complémentation directe, avec des verbes qui demandent ordinairement une complémentation prépositionnelle en français normé, sont récurrentes dans notre variété de langue[9].

2.2 Alternances de prépositions dans les constructions locatives en FCI

À l'intérieur des phénomènes d'alternance qui touchent les prépositions *de* et *à*, nous distinguons le cas particulier des compléments locatifs. Après un bref rappel de quelques traits des constructions locatives en français de France (2.2.1), nous analysons, en français de Côte-d'Ivoire, tout d'abord les alternances de prépositions qui introduisent des compléments d'origine (2.2.2),

9 Seule une étude statistique pourra confirmer efficacement cette dernière remarque en contexte non ivoirien ou non africain.

puis les alternances de constructions locatives prépositionnelles et non prépositionnelles (2.2.3), et, enfin, une construction locative spécifique au français de Côte-d'Ivoire : *N0 est avec N1* (2.2.4).

2.2.1 Quelques traits des constructions locatives en FF

Guillet et Leclère 1992 mettent en évidence, pour le français de France, plusieurs sortes de compléments locatifs de verbes. Ils peuvent être prépositionnels ou non prépositionnels comme *Guy habite (E / dans) cet immeuble*, ou obligatoirement prépositionnels comme *Guy entre (*E / dans) cet immeuble*. Les prépositions introduisant les compléments locatifs sont variées et toutes notées *Loc*.

La plupart des compléments locatifs répondent à la question en *où* ou en *Prép où;* cependant, la question en *où* n'est pas un critère absolu de la nature locative des compléments. Ainsi, certaines structures *N0 V N1* se définissent comme constructions locatives, alors que le complément n'est pas analysé comme un complément locatif dans la grammaire traditionnelle mais comme un «complément d'objet direct». En effet, le test de la question en *où* donne des phrases inacceptables comme : *Max a atteint le sommet. / *Où Max a-t-il atteint? – (E / à) le sommet* (Guillet et Leclère 1992 : 214); *Guy a quitté l'Université. / *Où Guy a-t-il quitté? – (E / à) l'Université.*

On note que certains verbes de cette classe admettent une variante à complément prépositionnel notée *N0 V Loc N1*. Les exemples sont : *Le camion a percuté (E / contre) le mur. / Max a perquisitionné (E / dans) la maison. / Les occupants ont déserté (E / de) la ville* (Guillet et Leclère 1992 : 218).

Par ailleurs, les séquences *de N* indiquant l'origine peuvent s'analyser comme des séquences *de Loc N*. Nous avons ainsi, par exemple, les possibilités de constructions suivantes en français de France : *D'où viennent les bières? – les bières viennent de dans le / du congélateur / *dans le congélateur / – les bières viennent de sur / de l'étagère / *sur l'étagère*.

Les séquences *de Loc N de dans le congélateur* et *de sur l'étagère* apparaissent alors comme les formes profondes des séquences *de N* : *du congélateur* et *de l'étagère*.

La construction avec *de Loc N* est possible aussi dans les phrases suivantes à deux compléments : *Guy a sorti les bières de dans le / du congélateur / *dans le congélateur. / Guy a enlevé les bières de sur / de l'étagère / *sur l'étagère*, dans lesquelles les formes profondes *de Loc N* sont contractées en *de N*. Dans tous ces cas étudiés, *de Loc N* n'a pu être contracté en **Loc N*, qui correspond à la question en *où*. La question en *où* n'est, de ce fait, pas possible : **Où viennent*

*les bières? – dans le congélateur / sur l'étagère. / *Où Guy a enlevé les bières? – sur l'étagère. / *Où Guy a sorti les bières? – dans le congélateur*.

La question en *d'où* est possible avec les compléments *de N* :
**Où / D'où viennent les bières? – du congélateur / de l'étagère.*
**Où / D'où Guy a enlevé les bières? – de l'étagère.*
**Où / D'où Guy a sorti les bières? – du congélateur.*

Il existe pourtant une classe de verbes qui ont pour complément d'origine *Loc N* et non *de N*, comme *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons *de / dans la boîte*. Cet emploi de *Loc N* est analysé dans Guillet et Leclère 1992 par l'effacement de *de* à partir de structures profondes telles que : *Max a attrapé / piqué / pris / ... des bonbons de dans la boîte.*

Une autre classe de verbes accepte indifféremment *Loc N* et *de N* pour certains compléments d'origine, dans les constructions à deux compléments du type *Max a (éliminé / enlevé / supprimé / ...) deux noms (de / dans) la liste* (Guillet et Leclère 1992 : 169-170)[10].

2.2.2 Alternances *de N* et *Loc N* pour les compléments d'origine en FCI

En français de Côte-d'Ivoire, une classe de verbes différents du français normé construits avec un complément d'origine de structure *de N* admet aussi une construction locative de structure *Loc N*. Le complément locatif peut alors répondre à la question en *où*. Nous avons ainsi les phrases suivantes sémantiquement équivalentes, à un complément :

(28) *D'où Yao est sorti? – de la maison* FF / FCI

(29) *Où Yao est sorti? – dans la maison*, FCI

les phrases suivantes à deux compléments :

(30) *D'où Yao a sorti les bières? – du congélateur* FF / FCI

(31) *Où Yao a sorti les bières? – dans le congélateur* FCI

Le test de l'équivalence avec une phrase en *être* soit avant soit après le procès montre que le complément locatif de ces phrases est bien un complément d'origine. Avant le procès cadré par ces phrases, nous avons : *Yao est*

10 Cependant, la séquence *Loc N* est difficilement acceptable si elle peut être interprétée, de façon erronée, comme un complément de phrase (voir la note 14). C'est le cas de *Guy a éliminé / enlevé / supprimé / ... deux bières (de / *dans) le réfrigérateur*, la séquence avec **Loc N* pouvant être paraphrasée par : ** Le fait que Guy élimine / enlève / supprime / ... deux bières s'est passé dans le réfrigérateur.*

dans la maison. / Les bières sont dans le congélateur, et après : **Yao est dans la maison. / *Les bières sont dans le congélateur*.

Les séquences suivantes de Kourouma 1990 et du site Internet <www.nouchi.com> attestent la possibilité des prépositions locatives *dans* et *sur* après le verbe *(en)lever* :

(32) Le bébé que le crocodile sacré a enlevé dans une case. (Mon 95) FCI

(33) Si tu vois un singe accroché sur la tête d'un de tes amis, ne dis pas : «lève-toi sur lui», mais : «lève-toi sur nous». (nouchi.com 29.03.01) FCI

Une hypothèse est que la structure profonde de ces phrases, pour le français standard basique, est : *Yao est sorti de dans la maison* et : *Yao a sorti les bières de dans le congélateur*. Dans ce cas, *de* aussi bien que *Loc* peuvent être effacés en français de Côte-d'Ivoire. Comme nous l'avons vu (2.2.1), cette possibilité existe en français normé pour un petit nombre de verbes, mais pas pour les verbes *enlever* et *sortir*.

D'autres verbes, comme *partir* et *venir,* n'admettent cette possibilité ni en français de Côte-d'Ivoire ni en français de France; ils ne sont donc pas spécifiques du FCI :

(34) D'où Yao est parti? – de dans / de la maison / *dans la maison.

(35) D'où viennent les bières? – de dans le / du congélateur / *dans le congélateur.

(36) *Où viennent les bières? – de dans le / du / dans le congélateur.

Le même phénomène d'alternance (*de / Loc)* se retrouve dans les phrases suivantes à deux compléments, qui ont pour structure formelle : *N0 V N1 (de / Loc) N2*, *N2* étant un complément d'origine :

(37) a. Awa débarrasse les meubles du / dans le salon.

(38) a. Awa déblaie les briques du / dans le couloir.

(39) a. Awa dérange les papiers du / dans le tiroir.

(40) a. Awa corrige les fautes de / dans la copie.

(41) a. Awa nettoie les taches du / sur le mur.

(42) a. Awa rince le savon du / dans le linge.

(43) a. Awa sèche l'eau de / sur la table.

Il semble que les structures les plus naturelles en français normé sont celles avec *de*. Les structures avec la préposition locative sont difficilement

interprétables, le complément locatif pouvant être pris pour un complément de phrase. En français de Côte-d'Ivoire, aucune de ces phrases n'est ambiguë. De plus, si le complément *N1* est omis, la préposition locative qui introduit le complément *N2* peut être conservée en FCI. La phrase sera interprétée avec un objet référentiel générique pour les trois premières, ou facile à retrouver pour les quatre dernières. Nous avons alors :

(37) b. Awa débarrasse dans le salon. FCI

(38) b. Awa déblaie dans le couloir. FCI

(39) b. Awa dérange dans le tiroir. FCI

(40) b. Awa corrige dans la copie. FCI

(41) b. Awa nettoie sur le mur. FCI

(42) b. Awa rince dans le linge. FCI

(43) b. Awa sèche sur la table. FCI

En français de France, l'omission du premier complément entraîne la disparition obligatoire de la préposition *Loc* du deuxième complément : *Ève corrige la copie / Ève débarrasse le salon / Ève déblaie le couloir / etc*. (Ce phénomène est évoqué par Boons, Guillet et Leclère 1976 : 272-273; Rousseau et coll. 1998 : 94-95).

2.2.3 Alternances *N0 V N* et *N0 V Loc N* en FCI

Des verbes qui ont pour seule construction possible *N0 V N* en français normé admettent la variante *N0 V Loc N* en FCI. Nous avons ainsi :

(44) Awa lit le livre / dans le livre / au début du livre / à la fin du livre. FCI

(45) Les feuilles jonchent le sol / sur le sol / sous les sabots des chevaux. FCI

(46) Le fer gratte le bois / sur le bois [l'objet en fer égratigne le bois]. FCI

(47) Yao a quitté l'Université / à l'Université. FCI

(48) Awa lave le bol / dans le bol / l'assiette / dans l'assiette. FCI

La question en *où* est naturelle pour ces phrases du FCI :

(49) Où Awa a lu? – au début mais pas à la fin du livre. FCI

(50) Où le fer a gratté? – sur le bois. FCI

(51) Où Yao a quitté? – à l'Université. FCI

ainsi que la substitution d'un adverbe de lieu tel que *ici* ou *là* :

(52) (Awa a lu / le fer a gratté / Yao a quitté) (ici / là). FCI

Ces constructions sont attestées dans les exemples :

(53) Il reverrait le jaune des feuilles mortes jonchant sous les sabots des chevaux. (Mon 73) FCI

(54) Faut quitter dans ça dè! y'a pas bonheur. (nouchi.com 2/11/1999) FCI

(55) Sors dans ça! (oral 99) [oublie ça!] FCI

(56) Quitte là! (oral 99) FCI

Les alternances dans les constructions locatives en FCI exploitent une possibilité du français basique. Elles sont étendues à des verbes qui n'ont pas cette propriété en français normé, ce qui les rend parfois impossibles à interpréter pour des non-locuteurs du français ivoirien[11]. Dans le cas d'une alternance *N0 V Loc N* et *N0 V N*, c'est la structure la plus longue, donc la structure prépositionnelle, qui définit le verbe. La configuration de certains verbes change donc en français standard basique et en français de Côte-d'Ivoire.

Les observations faites jusqu'ici ne permettent pas de conclure sur une «orientation» de la variation en FCI. Nous avons présenté dans un premier temps (2.1) des alternances de complémentation prépositionnelle et non prépositionnelle qui allaient dans le sens d'une «simplification» structurelle par la possibilité d'omettre la préposition en FCI. Des alternances de ce type ne sont pas, en soi, spécifiques au FCI; elles peuvent apparaître pour d'autres verbes dans certaines conditions de discours en français standard basique (Larjavaara 2000 : 138-141). Au contraire, le FCI introduit volontiers les compléments locatifs par une préposition dans des cas qui n'ont pas été attestés en français standard basique.

2.2.4 La préposition locative *avec* du FCI

Les prépositions locatives du français normé sont variées et ont été étudiées par Guillet et Leclère (1992 : 35-60). Nous rappelons que les compléments locatifs ont la forme *Prép N*, notée *Loc N*, et répondent à une question en *où*, comme *où?, d'où?*, etc. Il existe, en français normé, une préposition *avec*, que nous notons ici $avec_1$, pour introduire des compléments locatifs non humains, qui réfèrent indirectement à des lieux, en désignant les objets qui s'y trouvent : Guy a

11 Ces constructions ont toutefois leurs correspondantes dans les langues ivoiriennes.

rangé la gomme avec$_1$ / parmi les crayons; *Guy a rangé la gomme avec$_1$ / parmi le tiroir; Où Guy a rangé la gomme? – avec$_1$ / parmi les crayons.

En français de France, lorsque *avec* (que nous notons ici *avec*$_3$) introduit un complément humain, il est impossible de l'interpréter comme une préposition locative :

Guy a acheté sa moto avec$_3$ Yves. FF

*Où Guy a acheté sa moto? – avec$_3$ Yves. FF

En français de Côte-d'Ivoire, il existe une autre préposition locative, notée *avec*$_2$, qui a un emploi spécifique et très usuel. *Avec*$_2$ introduit un substantif humain et réfère à un possesseur ou, indirectement, à un lieu, comme *avec*$_1$. La différence de sens, corrélée à une différence syntaxique, indique qu'il s'agit de deux formes différentes de *avec*, indicées ici *avec*$_1$ et *avec*$_2$. Nous avons par exemple les phrases :

(57) a. Le sac de ciment est resté avec$_2$ Yao. FCI
b. Où est resté le sac de ciment? – avec$_2$ Yao. FCI

(58) a. Ça est avec$_2$ Yao. FCI
b. Où ça est? – avec$_2$ Yao. FCI

(59) a. Awa a 5 000F avec$_2$ Yao. FCI
b. Où Awa a son / ses 5 000F? – avec$_2$ Yao. FCI

(60) a. Yao a acheté / eu une moto avec$_2$ le vendeur d'Abobo. FCI
b. Où Yao a acheté / eu une moto? – avec$_2$ le vendeur d'Abobo[12]. FCI

(61) Il a ses affaires avec son frère. FCI

Ces constructions sont attestées dans la presse :

(62) Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre avec son père. (NV 14-18.01.1999) FCI

(63) On demande de l'argent à quelqu'un avec qui on peut avoir quelque chose. (NV 17.12.1998) FCI

Elles sont impossibles en français normé et à la limite de l'intercompréhension avec des locuteurs n'appartenant pas à la sous-région[13]. Leurs équivalents sémantiques sont : *Yao a gardé le sac de ciment. / Où est le sac de ciment? – Yao l'a. / Les modiques sommes qu'un élève refuserait de prendre de son père. / Son frère a ses affaires. / On demande de l'argent à quelqu'un de qui on peut avoir quelque chose.*

12 Abobo est une commune d'Abidjan.

13 Ces constructions ont toutefois leurs correspondantes dans les langues ivoiriennes.

3. Présence ou absence de la complémentation en FCI

La valence d'un verbe, soit ses sujet et compléments en français, se définit par sa construction la plus longue, avec tous ses actants possibles. La possibilité d'omission ou, au contraire, le caractère obligatoire de la complémentation donne, en outre, un profil particulier à chaque verbe. Nous étudions tout à tour, en français de Côte-d'Ivoire, l'absence du complément de verbes ordinairement construits, en français normé, avec une complémentation non prépositionnelle (3.2), avec une complémentation prépositionnelle (3.3), et le cas particulier de l'omission de *en* et *y* (3.4). Avant d'analyser les emplois de verbes sans complément en français de Côte-d'Ivoire, nous rappelons ce que recouvrent ces phénomènes en français normé (3.1).

La grande majorité des verbes ont des possibilités d'emploi sans complément en français standard basique (Larjavaara 2000). Notre but est de vérifier ici dans quelle mesure le français de Côte-d'Ivoire présente les mêmes possibilités et les étend. Nous nous bornons à signaler que l'absence du complément nominal, phrastique ou pronominal est récurrente en français de Côte-d'Ivoire. Aucune étude quantitative ne compare, en français normé, les emplois sans complément aux emplois avec complément de mêmes verbes et les limites de cette étude, qui ne s'appuie pas non plus sur des analyses quantitatives, ne nous permettent pas d'en dire plus.

3.1 Emploi de verbes sans complément en français normé

Boons, Guillet et Leclère (1976 : 62-64) pour le français de France comme Beaudin (1992 : 35-38) pour le français du Québec indiquent que les constructions transitives et intransitives présentent des possibilités de sous-structures lorsque les compléments ne sont pas obligatoires dans la construction. Ce cas est différent de celui des verbes à constructions intransitives qui n'acceptent aucun complément spécifique, comme *Le bateau coule. / L'avion atterrit. / Pierre klaxonne*[14]. Nous avons par exemple les structures et sous-structures possibles suivantes pour la phrase déjà donnée en exemple : *Paul a hérité (ce*

14 Ces phrases peuvent, bien sûr, avoir des compléments de phrase tels que :

Le bateau a coulé (dans le port / au large de l'île)
L'avion a atterri sur la piste 4.

Les compléments de phrase se reconnaissent essentiellement, comme l'indiquent Guillet et Leclère 1992 : 15 - 17, par le fait qu'ils constituent l'adverbe obligatoire de phrases à verbe support *avoir lieu, se passer*…, qui sélectionnent comme sujet l'évènement considéré :

Le fait que le bateau a coulé a eu lieu (dans le port / au large de l'île)
Le fait que l'avion a atterri s'est passé sur la piste 4.

buffet) (de sa grand-tante). Les compléments prépositionnels aussi peuvent être omis, par exemple dans *Quand Guy parle, il ment (en général). / Quand Guy parle à Ève, il ment (à Ève)*.

Lorsque tous les compléments sont omis, la sous-structure obtenue peut être interprétée de diverses façons. Noailly 1998 distingue deux cas dans le français standard, l'emploi absolu et l'emploi anaphorique vide, notant que «le français oral familier use bien plus, sans doute, de la possibilité de construire des verbes transitifs sans complément» (Noailly 1998 : 132) [15].

L'emploi absolu du verbe se rencontre lorsque l'objet non réalisé (prépositionnel ou non prépositionnel) a un référent générique ou non pertinent. Des effets stylistiques différents dus à la «vacance d'objet» sont obtenus dans : *Paul enseigne* (est enseignant). / *Max profite* (est un profiteur), avec un effet intensif. / *Lise attendrit / Lise plaît* manifestent une «propriété du sujet» (Noailly 1998 : 136).

L'emploi anaphorique vide concerne un référent facilement identifiable par le contexte linguistique ou par des connaissances extralinguistiques[16]. Il est utilisé notamment avec des verbes semi-modaux : «Viens au cinéma avec moi. – *J'aurais aimé*, mais j'ai trop sommeil»; avec des verbes d'opinion : «Paul est bien arrivé? – *Je suppose / je crois / j'imagine …*»; des verbes aspectuels : «J'ai chanté cinq ans mais, je viens d*'arrêter*» (Noailly 1998 : 133).

L'auteure traite comme un phénomène de linguistique et non de rhétorique discursive les possibilités du français (normé) de construire des verbes sans complément, alors que ces verbes en sélectionnent «normalement» un. En effet, la langue ne prévoit aucune anaphore pronominale dans des cas comme : *Je chante depuis cinq ans.* J'ai commencé *en 1990, et* je continue*. / On me propose d'aller à Rome*. J'aimerais. (Noailly 1998 : 133-134 [contraste italique et romain original]).

Larjavaara 2000 : 58 souligne que c'est la valence du verbe qui oblige l'allocuteur à chercher dans le contexte linguistique ou extralinguistique (situationnel, mental, etc.) le référent du complément non réalisé linguistiquement.

Les causes des limites à l'absence de complément ne sont pas encore définies clairement. Elles dépendent à la fois des classes de verbes et des types d'objets. Des verbes apparemment de la même classe n'ont pas les mêmes

15 Les termes «objet latent» et «emploi générique» de Larjavaara 2000 s'apparentent à ceux d'«anaphore zéro» et «emploi absolu» de Noailly 1998. Larjavaara 2000 étudie une variété de français plus étendue que Noailly 1998.

16 Il importe peu que l'objet soit présent dans le contexte, dans la situation ou seulement dans l'esprit des interlocuteurs. La langue, en effet, ne fait pas la différence entre ces cas et l'essentiel est que le référent est : 1° présent dans la représentation mentale, et 2° implicite dans la langue (voir à ce sujet Larjavaara 2000).

possibilités : *Je ne sais pas si j'irai, mais j'ai envie. / *Je ne sais pas s'il sera là, mais je souhaite* (Noailly 1998 : 133). Bien que l'absence d'objet réalisé semble très étendue en français standard basique (Blinkenberg 1960, Boons et coll. 1976a : 267-269), Boons et coll., 1976b : 63 répertorient un petit nombre de verbes qui n'admettent pas d'être construits sans complément, comme le montrent les phrases : *Guy ressemble (*E / à Yves). / La maison avoisine (*E / le lac). / Guy habite (*E / cette maison)*.

3.2 Omission de compléments non prépositionnels en FCI

3.2.1 Omission de compléments non prépositionnels

Le français de Côte-d'Ivoire exploite largement les possibilités d'emploi sans complément du français standard basique et ne se distingue pas, dans le principe, de la variété de langue qui apparaît dans Larjavaara 2000 par exemple. Nous le montrons brièvement ici.

Des emplois avec anaphore vide pour des référents restituables par le contexte apparaissent dans des phrases orales du type :

(64) Si tu lui donnes une mangue, il mange.

(65) Awa n'a pas encore préparé les ignames, mais elle va préparer.

(66) – Est-ce que Awa peut charger la bouteille de gaz? – Elle peut charger.

(67) Yao doit porter sa chemise, et puis il ne veut pas porter.

(68) – Est-ce que tu as rempli le réservoir? – J'ai rempli.

et dans des séquences écrites du type :

(69) Des voies pour que des négociations s'ouvrent avec le Rassemblement de Républicains, comme le premier magistrat de la Côte-d'Ivoire a lui-même promis. (NV 20.01.1999)

(70) 30 % seront utilisés pour payer les dommages comme dispose la résolution 705. (FM 18.11.1998),

avec des verbes qui appartiennent aux classes déjà répertoriées par Noailly 1998.

Quant au deuxième cas considéré ici des emplois absolus avec une interprétation générique du procès, ils sont attestés dans la variété de langue qui joue le rôle de modèle de langue en Côte-d'Ivoire, par exemple dans la presse et chez Kourouma et Akoto Yao :

(71) Il faut attraper avant de couper. (FM 11.11.98)

(72) Qu'au moins, dans une enceinte officielle, vous puissiez dire vos plaies, pour qu'ils puissent dire leurs remèdes et que le gouvernement puisse abriter. Il faut que les travailleurs luttent, que les patrons résistent, et que le gouvernement abrite. Telle est la loi de la démocratie. (NV 30.01.01)

(73) Les Toubabs auraient été tentés, pour abriter, de donner le pouvoir au chef des sicaires. (Mon 198)

(74) Un défilé [...] ne suffisait pas à rassurer. (Mon 24)

(75) Même si ses irrespects, ingratitudes et dires avaient trop peiné pour que le cœur immédiatement se refroidisse ... (Mon 206)

(76) Tout le monde immola. [...] Sur les places publiques et les parvis des mosquées, on sacrifia. (Mon 14)

(77) Ce grand égoïste qui révolte par sa cruauté. (Tis 16)

On peut aisément observer dans ces phrases que la non-réalisation de l'objet donne au procès la généralité la plus grande possible. De tels emplois absolus se développent en français standard basique, et le phénomène n'est donc pas spécifique au français de Côte-d'Ivoire.

3.2.2 Complément non prépositionnel obligatoire

La possibilité de l'omission du complément direct des constructions ordinairement transitives ne s'étend pas à tous les verbes du français de Côte-d'Ivoire. Ainsi, une même forme verbale à complémentation non prépositionnelle peut avoir deux entrées, l'une admettant l'emploi sans complément et l'autre ne l'admettant pas, chacune avec des propriétés et des sens différents. Les verbes *couper, flasher, pratiquer* illustrent cette distinction.

La forme verbale *couper* possède, en plus des sens qu'elle a en français normé, et avec un complément humain, celui, entre autres, de : *prendre de l'argent à quelqu'un de façon indue*[17], ce qui nous amène à distinguer selon leurs propriétés sémantiques FF / FCI : *couper*$_1$ et FCI : *couper*$_2$ (prendre de l'argent …).

Le verbe du français de Côte-d'Ivoire *couper*$_2$ est utilisé, par exemple, dans la séquence suivante que nous ne citons que dans le but de l'expliciter :

17 Ces sens existent pour l'équivalent sémantique ***kpɛ*** de *couper* en baoulé (Kouadio N'Guessan 2000 :77).

(78) Avant, quand j'étais jardinier à Cocody dans une Société-là, je vendais les fleurs là-bas. [...] Les Blancs qui viennent d'arriver, ils connaissent rien, je double seulement, mais je ne vole pas la Société, c'est les Blancs que je coupe$_2$, je mets l'argent de la Société dans la caisse et puis je garde la moitié là pour moi. (Mét 68) FCI

Ces deux verbes se distinguent de plus par leur possibilité de sous-structure : seul *couper*$_1$ peut être employé sans complément (anaphore vide). Nous avons ainsi les phrases :

(79) Yao a coupé$_2$ Ali? – *Il a coupé. [Yao a pris de l'argent à Ali.] FCI

(80) Yao a coupé$_1$ du pain? – Il a coupé. [Yao a coupé du pain.] FCI

Nous avons deux verbes *flasher*$_1$ et *flasher*$_2$ différents par leurs propriétés sémantiques et syntaxiques : seul *flasher*$_2$ peut être utilisé avec complément, ou sans complément lorsque celui-ci est connu par les circonstances extralinguistiques :

(81) Yao a flashé$_1$ Awa? – *Il a flashé. [Yao a émerveillé Awa.] FC

(82) Y ao a flashé$_2$ en maths? – Il a flashé. [Yao s'est planté en maths.] FCI

Le substantif morphologiquement corrélé ne correspond qu'à *flasher*$_2$: *le flasheur* [le nul]. L'emploi absolu de *flasher*$_2$ est difficile : *Yao est un flasheur* est préféré à **Yao flashe (habituellement)*.

Le verbe *pratiquer* peut être employé métaphoriquement avec un complément humain dans *Yao pratique*$_2$ *Ali,* dans le sens de *Yao a l'habitude de fréquenter Ali / de travailler avec Ali*. Les séquences suivantes explicitent ce sens :

(83) Méfie-toi Koly de ceux qui te fréquentent et te pratiquent$_2$. (Tis 15) FCI

(84) L'USD pratique$_2$ régulièrement le Président de la République et le Premier ministre. (FM 18.11.1998) FCI

Pratiquer$_1$, dans le sens ordinaire qu'il a en français basique, peut être utilisé sans complément lorsque le référent est facilement identifiable autrement : *Awa pratique*$_1$ *le tennis mais Yao ne pratique*$_1$ pas. *Pratiquer*$_2$, avec le sens métaphorique, n'admet pas l'anaphore vide :

(85) Yao pratique$_2$ Koly? / – *Yao pratique$_2$. FCI

La possibilité de l'omission du complément non prépositionnel obéit donc à certaines contraintes en français de Côte-d'Ivoire, et n'est pas une propriété de tous les verbes. Ces contraintes permettent de différencier des verbes qui ont une même

forme morphologique, mais une syntaxe et un sens différents. Nous remarquons notamment que la reconnaissance d'un verbe de sens non commun, nouveau ou singularisé, s'opère par la présence obligatoire de son complément.

3.3 Variation de la complémentation prépositionnelle en FCI

En français de Côte-d'Ivoire, le complément prépositionnel est largement omis, comme le complément non prépositionnel, dans le cas où il est présent ailleurs dans le contexte. Nous avons vu (3.1) qu'en français normé, un certain nombre de verbes à construction prépositionnelle ne peuvent s'employer sans complément; or, ces mêmes verbes peuvent avoir un emploi anaphorique vide en français de Côte-d'Ivoire si le complément est restituable par le contexte ou la situation. Ainsi, les verbes *habiter, ressembler, assister, prendre part, appartenir*, construits avec un complément prépositionnel obligatoire en français normé, peuvent être construits sans complément :

(86) Est-ce que ta mère habite toujours à Bassam[18]? – Elle habite toujours. FCI

(87) Yao ressemble à sa mère? – Il (ne) ressemble (pas). FCI

(88) Yao a assisté / pris part au match, Ali n'a pas assisté / pris part. FCI

(89) Cette moto n'appartient pas à Ali! – Si, elle appartient! FCI

Ce type de phrases est possible dans toutes les variétés de français de Côte-d'Ivoire.

Les séquences suivantes de la presse montrent la possibilité d'omettre l'un ou l'autre ou les deux compléments du verbe *rendre compte de quelque chose à quelqu'un*, ce qui correspond probablement à l'emploi de ce verbe en français normé :

(90) Nous avons une structure qui leur rend compte. (LJ 29.11.1998)

(91) J'ai demandé à mon secrétaire général de convoquer un secrétariat général pour que compte soit rendu aux organes dirigeants du parti. (LJ 30.11.1998)

(92) J'ai appelé M. B. pour lui rendre compte. (NV 20.11.1998)

(93) Vous dites que le peuple voudrait qu'il rende compte. (…) Vous l'avez dit tout à l'heure. Il faut que B. rende compte au peuple. (FM 27.12.1999)

(94) Il faut qu'ils rendent compte à la population. (FM 27.12.1999)

18 Bassam est une ville de Côte-d'Ivoire.

La possibilité d'omission de compléments prépositionnels comme non prépositionnels est une propriété des verbes du français normé qui a été étendue, en français de Côte-d'Ivoire, à des verbes pour lesquels elle n'a pas encore été attestée dans d'autres variétés de français.

3.4 Omission de *en* et *y* en FCI

Aucune étude, à notre connaissance, ne porte spécifiquement sur les possibilités d'omission des pronoms préverbaux *en* et *y* d'une variété de français. En français de Côte-d'Ivoire, leur utilisation est pratiquement nulle, ou, dans une perspective comparatiste entre français de France, français normé et français de Côte-d'Ivoire, leur omission est presque systématique[19]. Cette section présente un compte rendu des omissions des pronoms préverbaux *en* et *y* en FCI[20], de façon à proposer une base de comparaison avec d'autres variétés de français. Nous suivons ici la distinction de M. Gross 1977 : 116 ss. pour le français normé, selon les sources des pronoms préverbaux *en* et *y*. Parmi les pronoms préverbaux *en* et *y* formés respectivement à partir des phrases *N0 V de N1* et *N0 V à N1*, nous étudions ceux qui sont coréférents à un élément présent dans le contexte (3.4.1), puis ceux qui ont seulement une référence lexicale (3.4.2)[21]. Nous exposons ensuite les cas d'omission des pronoms préverbaux intrinsèques, c'est-à-dire figés avec le verbe (3.4.3).

3.4.1 Absence de pronom préverbal coréférent

Le phénomène concerne l'omission des pronoms préverbaux *en* et *y* qui ont pour source respective les compléments *de N* et *à N*. Ces pronoms préverbaux sont appelés coréférents s'ils ont un antécédent dans le discours et qu'ils réfèrent à la réalité signifiée par cet antécédent, ou s'ils font référence à une réalité de la situation. Nous avons ainsi, en français normé *De la pizza, Guy (*E / en) veut. / Au marché, Guy (*E / y) va*.

En français de Côte-d'Ivoire, nous avons, avec des verbes très fréquents tels que *aller, avoir, vouloir* :

(95) Yao veut du foutou[22], Awa ne veut pas. FCI

(96) Yao va au marché, Awa ne va pas / va aussi. FCI

19 Voir la note 9.

20 La remarque de la note 7 s'applique ici aussi.

21 Milner 1982 analyse différemment ces cas et distingue la référence actuelle (dans la réalité) et la référence virtuelle (dans la représentation mentale).

22 Mets préparé avec des féculents pilés et présentés en pains, accompagnés d'une sauce.

Le même type d'omission se rencontre dans les phrases figées comme *Yao voit un inconvénient (E / à la venue d'Awa) / Yao (E / y) voit un inconvénient*. L'exemple suivant atteste ce type de constructions dans la presse ivoirienne :

(97) Si les dirigeants me demandent de donner un coup de pouce à l'équipe, je ne vois pas d'inconvénient. (IS 25.11.97)

Ce phénomène très répandu peut apparaître dans d'autres variétés de français, quoique probablement à moins grande échelle et dans des conditions spécifiques de discours.

3.4.2 Absence de pronom préverbal à référence lexicale

M. Gross 1975 distingue les pronoms préverbaux coréférents de ceux qui n'ont qu'une référence lexicale dans le discours ou la situation. Dans la phrase *Max achète du vin / des lits, Luc en vend* (p. 122), *en* ne peut référer au vin ou aux lits particuliers achetés par Max; *en* réfère uniquement au mot *vin* ou *lits*, sans référer à la réalité spécifiée. Cette même référence lexicale apparaît dans les constructions avec un quantifieur, qui présuppose la présence du pronom préverbal *en*. Par exemple, dans la séquence suivante, il est clair que *trois lits* que Luc vend ne peuvent venir d'*un lit* que Max a acheté : *Max achète un lit, Luc en vend trois*, et *en* ne rappelle que le mot *lit*.

L'omission de *en* dans le cas de référence lexicale est presque systématique en français de Côte-d'Ivoire. Nous avons des phrases du type :

(98) Yao a du courage, Ali n'a pas. FCI

(99) Ce tricot n'a pas de manches, celui-là a. FCI

(100) Awa ne vend pas de voitures, c'est Yao qui vend. FCI

S'agissant de phrases avec quantifieur, les constructions sans pronom préverbal à référence lexicale sont aussi courantes en FCI :

(101) Pierre a deux voitures, sa femme a une. (oral 98) FCI

(102) Il a deux enfants et moi j'ai trois. (oral 98) FCI

(103) Autrefois j'avais des centaines de poulets mais aujourd'hui ça reste vingt. (oral 98) FCI

(104) Parmi les bacheliers non-orientés, il existe encore un bon nombre qui peuvent l'être. (IS 30.10.97) FCI

(105) Sur les cinq forages équipés de pompes, il n'y a qu'un seul qui fonctionne. (FM 14-15.11.98) FCI

Ce type de constructions, répandu aussi au Burkina Faso et dans la sous-région, comme le relève Prignitz 1996 : 246-249, n'est pas attesté en français normé.

3.4.3 Absence de pronom préverbal intrinsèque

Il existe en français de France des phrases figées avec les pronoms préverbaux *en* et *y*, où e*n* et *y* sont des pronoms préverbaux intrinsèques, c'est à dire sans source synchronique possible (M. Gross 1998, 2, p. 7). On observe dans les phrases figées du français de Côte-d'Ivoire comparées à celles du français de France la possibilité d'omission du pronom préverbal intrinsèque. Deux cas peuvent être distingués, selon le degré de figement du pronom préverbal *en* ou *y* en français de France.

3.4.3.1 Degré de figement faible

Certains idiomes comprenant le pronom préverbal *en* en français de France peuvent aussi être employés sans celui-ci dans le même sens, bien que la construction avec *en* soit plus courante actuellement. Nous avons par exemple *Guy a du courage à (E / en) revendre. / Je me (E / en) remets à la décision du comité. / Vous (E / y) avez été pour beaucoup dans sa décision.*

Dans ces cas-là, le français de Côte-d'Ivoire présente la phrase figée sans *en* ou *y* :

(106) Des femmes animées d'un dynamisme à revendre et d'une volonté de fer. (FM 17.03.98)

(107) Elle lui a dit qu'elle se remettait à la sagesse du tribunal. (IS 25.11.97)

(108) L'action de suivi des multiples contacts sont assurément pour beaucoup dans l'intérêt grandissant manifesté. (FM 24.11.97)

On ne peut cependant considérer ces phrases comme spécifiques du français ivoirien.

3.4.3.2 Degré de figement élevé

En revanche, il existe d'autres phrases qui sont obligatoirement utilisées avec la forme pronominale intrinsèque en français de France. Nous avons ainsi, avec le verbe *avoir* : *Guy (*E / en) a pour deux heures / trois jours. / Guy (*E / en) a marre des grèves / d'aller à l'école à pied*.

Elles sont utilisées le plus souvent sans la forme pronominale intrinsèque en français de Côte-d'Ivoire :

(109) Yao a pour deux heures / trois jours. FCI

(110) Yao a marre des grèves / d'aller à l'école à pied. FCI

(111) Les clients ont fini par avoir marre de toujours laisser 10 F ou 20 F à leurs caisses [du fait de la pénurie de monnaie]. (IS 22.01.1999) FCI

On observe aussi la possibilité d'omission de *y* dans la forme figée impersonnelle *il y a*, après *devoir* et *pouvoir.* Le français de Côte-d'Ivoire ne contrevient pas aux contraintes idiomatiques du français normé qui empêchent l'omission de *y* dans la forme *il y a;* il admet cependant l'omission de *y* dans : *il doit avoir un développement / il peut avoir cent personnes dans la salle*. Cela n'a pas été observé dans une autre variété de français. Les séquences suivantes de la presse illustrent cette possibilité :

(112) Tous les États sont d'accord pour dire qu'il ne peut avoir de développement durable sans la bonne gouvernance. (LJ 30.11.1998) FCI

(113) Il ne pouvait avoir que 100 gendarmes au maximum au repas. (NV 14-18.01.1999) FCI

(114) Si l'installation du matériel en vue de la bicarburation n'est pas bien faite, il peut avoir fuite. (NV 17.05.00) FCI

(115) Il ne peut avoir dans le pays d'Houphouet-Boigny une désobéissance civile. (FM 27.12.1999) FCI

(116) La pression démographique aidant, il va devoir avoir des écoles privées. (FM 23.06.01) FCI

Les phrases figées avec le verbe *être* du français de France *Guy (*E / en) est à la page huit / sa troisième sortie* sont généralement réalisées en français de Côte-d'Ivoire sans le pronom préverbal, dans des phrases comme *Yao est à la page huit / sa troisième sortie. / Yao est réduit à trier le courrier*, par exemple dans les séquences :

(117) Nous ne sommes pas à notre première initiative. (FM 31.10.97) FCI

(118) P.C.K., qui est à sa deuxième visite était déjà venu à la clinique. (FM 20.03.98) FCI

(119) M E.B. qui était à sa première sortie officielle depuis sa prise de fonction. (FM 05.11.97) FCI

(120) Le préfet de région qui n'était qu'à sa première semaine à la tête du Denguélé. (FM 24.11.97) FCI

(121) Nous sommes aux premiers pas du multipartisme. (LJ 29.11.1998)

(122) On est toujours à se demander qui ment. (IS 24.11.1998) FCI

(123) Je suis encore à me demander [...] si le Centenaire ne les avait pas tous ignorés. (Mon 177) FCI

(124) Depuis le changement de chef je suis réduit à trier le courrier. (oral 99) FCI

Nous avons ce même type de variante dans deux phrases figées, en français de France, avec le pronom préverbal intrinsèque *y* et le verbe *aller*. Le pronom préverbal *y* ne peut être omis en français de France dans *Guy va y aller* [Guy va partir]. */ Il y va de sa réussite*, mais peut l'être en français de Côte-d'Ivoire, où nous avons *Il va de sa réussite. / Yao va aller* (Yao va partir), par exemple dans :

(125) *Il va de la cohésion sociale, mais aussi de la réussite de nos programmes économiques*. (FM 23.06.1999). FCI

D'autres phrases figées existent dont les équivalents en français de France comportent les pronoms *en* ou *y*. Nous avons, par exemple, en français de France : *Guy s'en donne à cœur joie. / Guy n'en finit pas de sauter / parler. / Guy en fait à sa tête. / Guy y met du sien. / Guy n'en pense pas moins. / Guy s'y prend de telle manière. / La popularité de Guy en a pris un coup. / Guy n'en rate pas une*. Toutes ces phrases peuvent apparaître sans les pronoms *en* ou *y* en français de Côte-d'Ivoire, comme le montrent les séquences suivantes, d'origines diverses :

(126) On ne peut être au milieu de la foule et faire à sa tête. (Nèg 173) FCI

(127) Comment ces Parisiens étranges se prennent pour courir sans s'essouffler. (Nèg 20) FCI

(128) Si ces résistances durent longtemps, le contrat de confiance qui existe entre l'État, les populations et les bailleurs de fonds peut prendre un coup? (NV 15.05.00) FCI

(129) Est-ce que vous ne craignez pas que l'alliance FPI-RDR prenne un coup? [...] Cette alliance prendrait un coup par la faute de qui? (NV 17.09.1999) FCI

(130) La Mutuelle ne finit jamais de payer ses dettes.
(IS 20-21.11.1998) FCI

(131) Depuis qu'il m'a prêté de l'argent, il ne finit pas de me demander des services. (oral 98) FCI

On peut dire que quasiment toutes les phrases figées du français de France comprenant les pronoms intrinsèques *en* ou *y* peuvent être utilisées en Côte-d'Ivoire sans ces pronoms et conserver le même sens que celui de la phrase figée du français de France. Ce phénomène distingue nettement les deux variétés. Les rares exceptions de phrases figées où le pronom préverbal intrinsèque est obligatoire en français de France comme en FCI sont par exemple *Yao (*E / en) veut à Awa. / Yao se (*E / en) fout*. Ces deux phrases appartiennent au français standard basique et ne peuvent donc être considérées comme propres au FCI.

L'absence des pronoms préverbaux *en* et *y* référant à un élément présent ailleurs dans la phrase ou la situation relève de l'omission déjà étudiée en français standard basique des compléments nominaux ou pronominaux restituables par le contexte. Elle manifeste, en français de Côte-d'Ivoire, l'extension maximale de cette possibilité. Elle s'étend, de plus, à des cas plus difficiles en français de France, tels que celui des phrases avec quantifieur.

Dans le cas des formes *en* et *y* figées avec le verbe en français de France, l'omission de ces formes en français de Côte-d'Ivoire ne relève pas du même phénomène, puisque l'interprétation de la phrase figée ne se fait pas de façon compositionnelle. En français de France, l'omission de *en* et *y* est très difficile dans ce cas, car elle gêne l'interprétation du sens global de la phrase figée. En français de Côte-d'Ivoire, cette interprétation n'est nullement gênée par l'absence de *en* ou *y*.

4. Conclusion

Cette présentation de divers phénomènes concernant la présence ou l'absence des prépositions et des compléments prépositionnels ou non prépositionnels d'un verbe montre que le français de Côte-d'Ivoire permet une grande variabilité du nombre des actants d'un verbe, comme on peut l'observer aussi dans d'autres variétés de français contemporain, et qu'il intervient dans le renouvellement historique de la langue.

Tous ces phénomènes ont été traités dans une vision globale, c'est-à-dire en ayant comme point de départ pour l'explication la construction la plus longue possible, qui peut subir la disparition de certains de ses éléments (préposition,

complément, etc.). Dans cette approche de la valence verbale, l'expansion maximale reste celle qui définit le verbe même si certains éléments peuvent ne pas apparaître. Procéder d'une autre façon donnerait une vision fausse de la variation du français de Côte-d'Ivoire. En effet, analyser une construction dans laquelle la préposition apparaît et une autre, équivalente, où elle n'apparaît pas, sans lien entre elles, conduirait à l'illusion de deux verbes distincts, ou de deux grammaires distinctes, l'une du français ivoirien populaire ou familier, et l'autre d'une variété ivoirienne proche du français normé. Nous pensons au contraire qu'il y a une continuité entre ces deux types de constructions et que l'alternance existe au sein même du français de Côte-d'Ivoire.

Références

Beaudin, C. 1992 «Structures intransitives en français du Québec», dans J. Labelle et coll., p. 35-53.

Blinkenberg, A. 1960 *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague, Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab.

Boons, J.-P., A. Guillet et C. Leclère 1976a *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives,* Genève, Droz.

Boons, J.-P., A. Guillet et C. Leclère 1976b *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives,* Genève, Droz.

Boutin, A. B. 2002 *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université de Grenoble 3.

Creissels, D. 1991 *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.

Creissels, D. et J. Kouadio N'guessan 1977 *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan, ILA.

Dagnac, A. 1996 *Français d'Afrique, normes, variation : le cas de la presse écrite en Côte-d'Ivoire et au Mali*, thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.

Dramane, K. 1984 *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, thèse de 3e cycle, Université de Grenoble 3.

Gross, M. 1968 *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.

Gross, M. 1975 *Méthodes en syntaxe : le régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.

Gross, M. 1977 *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Paris, Larousse.

Gross, M. 1993 «Les phrases figées en français», *L'information grammaticale* no 59, *Le lexique-grammaire* : 36-41, Paris, Société pour l'Information grammaticale.

Gross, M. 1998 «Les expressions figées. Une description des expressions françaises et ses conséquences théoriques», Rapport technique LADL, 150 p., Paris, CNRS, Université de Paris 7.

Guillet, A. 1993 «Le lexique du verbe français : description et organisation», *L'information grammaticale* nº 59, *Le lexique-grammaire* : 23-35, Paris, Société pour l'Information grammaticale.

Guillet, A. et C. Leclère 1981 (eds.) *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, *Langages* n° 63, Paris, Larousse.

Guillet, A. et C. Leclère 1992 *La structure des phrases simples en français : constructions transitives locatives,* Genève, Droz.

Guillet, A., N. La Fauci et coll. 1984 *Lexique-grammaire des langues romanes, Actes du 1er Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique comparés des Langues Romanes*, Amsterdam, Benjamins.

Hattiger, J.-L.1981 *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3e cycle, Université de Strasbourg.

Kouadio N'guessan, J. 1977 *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, thèse de 3e cycle, Université de Grenoble 3.

Kouadio N'guessan J. 1992 «Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère?», *Actes du Colloque International de Dakar (décembre 1990)*, dans *Des langues et des villes* : 373-383, Coll. Langues et développement, Paris, Didier Érudition.

Kouadio N'guessan, J. 1996 *Description systématique de l'attié de Memni, langue kwa de Côte-d'Ivoire,* thèse d'État, Université de Grenoble 3.

Kouadio N'guessan J. 1999 «Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte-d'Ivoire», *Cahiers d'études et de recherches francophones, Langues,* 2-4 : 301-314, Paris, AUPELF – UREF.

Kouadio N'guessan J. 2000 «Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique», *Studies in African Linguist ics* 29-1 : 75-90.

Labelle, J. 1995 «Lexique-grammaire et variation en français», dans Labelle, Leclère et coll., p. 13-28.

Labelle, J. 1998 «Lexiques-grammaires comparés d'un français à l'autre», dans Lamiroy et coll. 1998 : 47-70.

Labelle, J. et M. Conenna 1990 «Linguistique comparée des expressions figées : français normé, français du Québec et italien», dans *Atti del 7° Convegno Internazionale di Studi Canadesi*, p. 295-313, Fasano, Schena.

Labelle, J. et coll. 1990 *Lexiques-grammaires comparés : structures verbales et dérivées en français du Québec*, *Rapport technique* nº 5, 247 p., GRFL, Université du Québec à Montréal.

Labelle, J. et coll. 1992 *Lexique-grammaire du français du Québec : état de la recherche*, *Rapport technique* nº 7, 202 p. GRFL, Université du Québec à Montréal.

LABELLE, J., C. LECLÈRE et coll. 1995 *Lexiques-grammaires comparés en français : Actes du Colloque International de Montréal (3-5 juin 1992)*, 217 p., *Linguisticae Investigationes Supplementa 17*, Amsterdam, Benjamins.

LAMIROY, B. 1984 «La valeur heuristique de la comparaison linguistique : Un exemple concernant le français, l'espagnol et l'italien», dans Guillet, La Fauci et coll. 1984, p. 223-231.

LAMIROY, B. et coll. 1998 *Le lexique-grammaire*, *Revue internationale de linguistique française*, nº 37, *Travaux de linguistique,* 191 p., Louvain-la-Neuve, Duculot.

LARJAVAARA, M. 2000 *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Helsinki.

LECLÈRE, C. 1998a «Travaux récents en lexique-grammaire», dans Lamiroy et coll 1998, p. 155-186.

LECLÈRE, C. 1998b «Expressions figées dans la francophonie : le projet BFQS», *Hommages à Gaston Gross*, Besançon, BULAG, p. 321-331.

MAIRAL USON, R. et P. FABER 2002 «Functional grammar and lexical templates», dans Marial Uson, R. et M.J. Pérez Quintéro, *New Perspectives on Argument Structure in Functional Grammar*, Berlin et New York, Mouton de Gruyer.

MANESSY, G. 1994a *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

MANESSY, G. 1994b «Pratique du français en Afrique Noire francophone», *Langue Française* nº 104, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation* : 11-19, Paris, Larousse.

MILNER, J.-C. 1982 *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.

NOAILLY, M. 1998 «Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité», dans Rousseau et coll. 1998, p. 131-144.

PAK, H.-I. 1987 «Dictionnaire des verbes courants coréen-français» dans *Rapport Technique du LADL nº 15*, Paris, Université de Paris 7.

PIOT, M. 1978 *Étude transformationnelle de quelques classes de subordination du français*, thèse de 3e cycle, LADL, Université de Paris 7.

PIOT, M. 1995 *Composition transformationnelles de phrases par subordination et par coordination*, thèse d'État, LADL, Université de Paris 7, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, Coll. «Thèse à la carte», 1998.

PIOT, M. 2000 «Dictionnaires électroniques et 'lexiques-grammaires' du français : différents aspects d'une nouvelle approche de la question cruciale du lexique», *Lidil* 21 : 99-120, Université de Grenoble 3, Lidilem.

PLOOG, K. 1999 *Le premier actant en abidjanais : contribution à la syntaxe du non-standard*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3.

PRIGNITZ, G. 1996 *Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996)*, thèse de doctorat, Université de Paris 3.

ROUSSEAU, A. et coll. 1998 *La transitivité*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

SANGARÉ, A. 1984 *Dioula de Kong (Côte-d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes,* thèse de 3e cycle, Université de Grenoble 3.

Simard, Y. 1994 «Les français de Côte-d'Ivoire» *Langue Française* nº 104, *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation* : 20-36, Paris, Larousse.
Vivès, R. 1993 «La prédication nominale et l'analyse par verbes supports», *L'Information grammaticale* nº 59, *Le lexique-grammaire* : 8-15, Paris, Société pour L'Information grammaticale.

Références du corpus d'exemples

Akoto, P.Y. 1986 *L'envol des tisserins,* Abidjan, CEDA.
Dadié, B. B. 1959 *Un nègre à Paris,* Paris, Présence africaine.
Koulibaly, I. B. 1984 : *Ma joie en lui*, Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines.
Kourouma, A. 1970 *Les soleils des indépendances,* Paris, Seuil.
Kourouma, A. 1990 *Monnè, outrages et défis,* Paris, Seuil.
Touré, A. 1985 *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la «conjoncture»,* Paris, Karthala.
Quotidiens Ivoiriens : *Fraternité Matin, Ivoir'soir, Le Jour, Notre Voie*.